

ENTRÉE GRATUITE

# BMX

## VALLEE DU GIER



2<sup>ÈME</sup> MANCHE  
DE LA COUPE DE  
LA LOIRE 2016



»»» DIMANCHE

# 29

## MAI 2016

DE 9H00 À 17H00

BUVETTE & RESTAURATION SUR PLACE

### GRANDE TOMBOLA



PISTE DE BMX - 75 PASSAGE DES ARTISTES - 42740 SAINT PAUL EN JAREZ /// [WWW.BMX-VDG.COM](http://WWW.BMX-VDG.COM)

CONTACTS : CROZET SYLVAIN (PRÉSIDENT) : crozet-sylvain@orange.fr / RENAUD EMILIE (TRÉSORIÈRE) : e\_bourgois@yahoo.fr / BONNIER CHRYSTELLE (SECRÉTAIRE) : chrystellebonnier@sfr.fr / CHARLES LOÏC (ENTRAÎNEUR RÉFÉRENT) : loic.bmx@gmail.com

---

## BIENVENUE À TOUTES ET À TOUS

---

Le BMX Vallée du Gier et sa municipalité sont heureux de vous accueillir le dimanche 29 mai pour participer à la 2<sup>ème</sup> manche de la coupe de la Loire.

Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site du club :

<http://www.bmx-vdg.com>

Toute l'équipe vous souhaite de passer une excellente journée.



## LES HORAIRES

**Dimanche 29 Mai :**

Horaires	Epreuves
9h00 à 10h00	Essais Libre toutes catégories
10h00 à 10h45	Essais avec grille
11h00	Manches 1 & 2
12h30	Pause
13h45	Manche 3 et phases finales
17h00	Remise des récompenses

## LES ENGAGEMENTS

- Pour une épreuve 20" ou Cruiser : **8,00€**
- Pour une épreuve 20" et Cruiser : **12,00€**

## LES INSCRIPTIONS

- Les inscriptions se feront obligatoirement sur la feuille type envoyé par le comité départemental. Les pilotes seront notés par ordre alphabétique. Bien renseigner toutes les colonnes.
- Les inscriptions se feront uniquement par mail et devront être envoyées par le responsable des engagements des clubs au responsable du secrétariat de la course. La date limite d'inscription est fixée au mercredi 20h précédent la course. La date de réception du mail faisant foi.

**Responsable secrétariat :**

**SAURON Fabien**

Email : [sauron.fabien@free.fr](mailto:sauron.fabien@free.fr)

Copie : [crozet-sylvain@orange.fr](mailto:crozet-sylvain@orange.fr)

- Passé ce délai une pénalité de 5 euros sera appliquée à tous les pilotes retardataires. Ces inscriptions ne seront prises en compte que s'il reste de la place sur les feuilles de races.
- Le responsable du secrétariat confirmera par retour les inscriptions, mais c'est au club de s'assurer que les engagements ont bien été réceptionnés.
- 3 Arbitres par club de la Loire doivent être présents avec les engagés pour valider les engagements de leur club.
- Les droits d'engagements devront être réglés auprès du secrétariat au plus tard le matin de la course.

- Les clubs devront surveiller lors des inscriptions que les pilotes soient bien licenciés et bien inscrits dans leur catégorie.
- Un contrôle des licences sera effectué le jour de la compétition.

## L'EMARGEMENT

- Le pilote présentera sa licence et devra émarger lui-même avant le début de la course. Il vérifiera lors de l'émargement la catégorie dans laquelle il est engagé.
- L'émargement aura lieu sous le barnum de l'accueil jusqu'à 10h00.

## LES CATEGORIES

ANNEE	20 pouces Garçon	20 pouces Filles	Cruiser Garçon	Cruiser Fille
2010 et après	Pré licencié	Pré licencié		
2008 – 2009	Poussin/Poussin Novice	Poussine		
2006 – 2007	Pupille/ Pupille Novice	Pupille		
2004 – 2005	Benjamin/Benjamin Novice	Benjamine		
2002 – 2003	Minime/minime Novice	Minime	Cruiser //	Cruiser loisir
2000 – 2001	Cadet / Cadet Novice	Cadette		
1998 – 1999	Junior	17 ans et+		
1997 et avant	Homme 19 et +			

## LES RECOMPENSES

- Les 8 premiers de chaque catégorie seront récompensés lors de la cérémonie protocolaire.
- La présence des pilotes lors de la remise des récompenses est obligatoire. Les récompenses ne seront pas remises à un tiers.
- **TOUS LES PILOTES** qui montent sur le podium doivent impérativement le faire en tenue de BMX (Pantalon et maillot).

## LE REGLEMENT

Le Championnat de la Loire 2016 relève du règlement national FFC 2016 :

- Modification importante par rapport à 2015 : plus de points bonus dus au classement en manches
- Tous les pilotes licenciés peuvent participer.
- Les clubs devront surveiller lors des inscriptions que les pilotes soient bien licenciés.
- Un contrôle des licences sera effectué. Le pilote présentera sa licence et devra émarger lui-même avant le début de chaque course. Il devra vérifier qu'il est inscrit dans la bonne catégorie.
- Les plaques latérales ne sont pas obligatoires.
- L'attribution des points se fait suivant le tableau coupe de France, à savoir chaque pilote marque les points suivant son classement.
- En cas d'égalité les pilotes seront départagés par les points acquis lors de la dernière manche.
- Le pilote inscrit se blessant au cour des essais sera classé sous 2 conditions :
  1. il faudra avertir le secrétariat avant la 2ème manche
  2. un certificat médical ou attestation des secouristes.
- Si les pilotes d'une catégorie ne sont pas assez nombreux (moins de 4 pilotes), ils seront regroupés avec la catégorie inférieure ou supérieure tout en gardant un classement séparé
- Deux catégories cruiser : La catégorie « loisir » est ouverte à tous et aura un classement à part.
- Les classements, à l'issue des coupes, serviront pour les quotas de qualifications aux courses Rhône Alpes.
- Les pilotes nationaux peuvent participer mais seront sortis du classement pour le calcul des quotas
- Les pilotes de comité extérieur peuvent participer mais seront sortis du classement général.
- Un minimum de 3 engagements sur les 5 manches de la Coupe de la Loire 2015 sera requis pour prétendre à la qualification aux courses Rhône Alpes
- Pour tout point non indiqué au présent règlement, se référer au règlement national.

## REGLEMENTS CATEGORIES « NOVICE »

- Chaque catégorie de Poussin à Cadet et Cruiser sera doublée avec une catégorie « Novice » ou « Loisir » équivalente.
- « Novice » s'entend pour un pilote ayant moins de 2 ans de licence.
- Les pilotes ayant moins de 2 années de licence pourront choisir de s'inscrire en « Novice » ou non.
- Ce choix est définitif pour les 5 manches de la Coupe de la Loire 2015.
- Pour le classement servant aux quotas de qualifications aux courses Rhône Alpes, les « Novices » seront classés à la suite de leur catégorie équivalente.

## RESTAURATION

- La restauration sur place ainsi qu'une buvette seront à votre disposition. Vous seront proposés des :
  - pâtes nature 3,00€,
  - pâtes à la bolognaise 4,00€,
  - hot dog 2,00€,
  - frites 2,00€,
  - frites saucisse 3,00€
  - etc.

## LE PARKING

- Situé rue du Cimetière, le parking est gratuit. Pour des raisons évidentes de sécurité, nous vous demandons de respecter scrupuleusement les panneaux d'interdiction de stationner et d'écouter l'ordre de nos bénévoles.

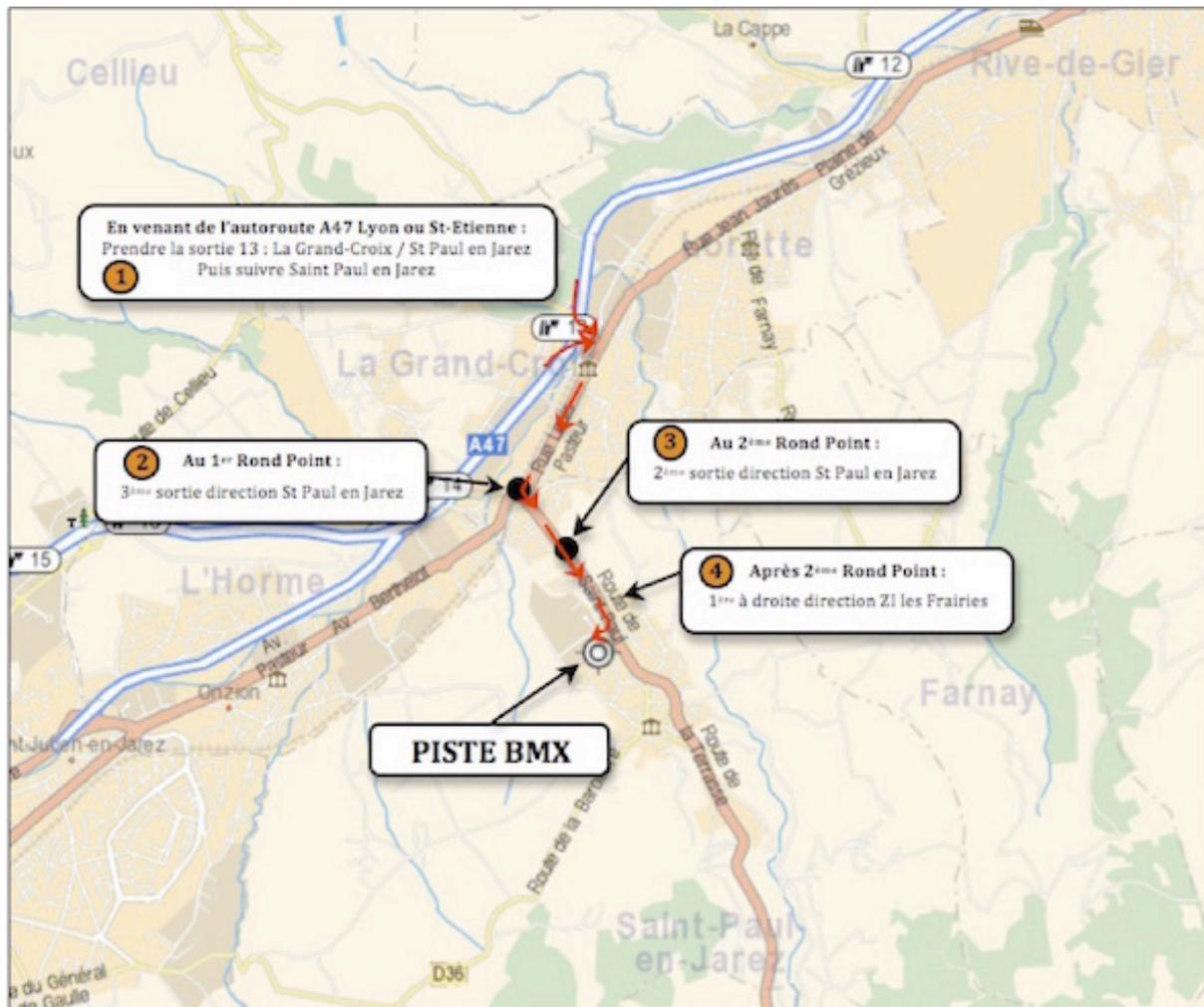
## PARC A VELO

- Un parc à vélo sera mis gracieusement à la disposition des compétiteurs. 2 bracelets leur seront remis lors de leur émargement, un bracelet devra être fixé sur le vélo et le second au poignet du compétiteur.
- **Les vélos ne seront pas autorisés autour de la piste.**
- Le club décline toutes responsabilités en cas de vol ou dégradation du matériel.

## LES SECOURS

- Pour le dimanche, une équipe de secouristes sera présente sur la piste durant toute la journée.

## ACCES À LA PISTE



### Adresse de la piste :

Z.I les Fraries (en face du stade de foot)  
42740 SAINT PAUL EN JAREZ

### Coordonnées GPS :

Latitude : 45.4864629  
Longitude : 4.5700121

---

## SE LOGER

---

- Hôtel Formule 1 : 08 91 70 53 83
- Hôtel Campanile : 04 77 22 01 01

---

## CAMPING CAR

---

- Une zone d'accueil pour les camping-cars est prévue rue du Cimetière. Il n'y aura ni eau ni électricité ni zone de vidange.

---

## NOUS CONTACTER

---

Mr Crozet Sylvain  
Président du BMX Vallée du Gier